



CAMPAGNE 2010

Dossier de demande d'habilitation à délivrer le master

À adresser avant le 15 février 2010 par voie électronique
Au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction Générale de l'enseignement supérieur

Université de Cergy-Pontoise – 33, boulevard du Port - 95011 Cergy-Pontoise Cedex – France
Téléphone : 33 1 34 25 60 00
Adresse serveur web de l'université (http) : <http://www.u-cergy.fr>

**CAMPAGNE CONTRACTUELLE 2010
DEMANDE D'HABILITATION
MASTER**

– **PRESENTATION DU MASTER**

A. Fiche d'identité

- **Intitulé du master** - en français : **Sciences humaines et sociales**
 - en anglais : **Human and Social Sciences**
- **Présentation générale de la formation** (10 lignes maximum) : **ce master SHS regroupe cinq mentions :**
 - **1/ Etudes européennes et relations internationales (Pr. Gérard Bossuat)** (renouvellement)
 - **2/ Langues étrangères et échanges internationaux (Pr. René Lasserre)** (renouvellement)
 - **3/ Education et formation (Pr. Jean-Pierre Chevalier)** (création)
 - **4/ Géographie et aménagement (Pr. Pierre Zembri)** (renouvellement avec changement d'intitulé)
 - **5/ Histoire-Géographie (Pr. Eric Vial et Annie Duprat)** (création)
- **Coordinateurs du master :**

1/

Nom : **BOSSUAT Gérard**

Qualité : Professeur des Universités, Université de Cergy-Pontoise

Section CNU : 22

Equipe de recherche : CICC EA 2529, associé à l'UMR IRICE (Paris-1, Paris-4, CNRS)

Discipline principale enseignée : Histoire contemporaine

Autres formations dont il assure la responsabilité : néant

Courriel : bossuat@u-cergy.fr, bossuat.gerard@neuf.fr

2/

Nom : **LASSERRE René**

Qualité : Professeur des Universités, Université de Cergy-Pontoise

Section CNU : 12

Equipe de recherche : CICC EA 2529 (Directeur)

Discipline principale enseignée : Etudes allemandes contemporaines - économie et société de la RFA

Autres responsabilités : Directeur du Centre d'Information et de Recherche sur l'Allemagne contemporaine (CIRAC), Président du Conseil d'Administration du GIP CIERA (Centre interdisciplinaire d'Etude et de Recherche sur l'Allemagne)

Courriel : rene.lasserre@u-cergy.fr

3/

Nom : **CHEVALIER Jean-Pierre**

Qualité : Professeur des universités

Section CNU : 23

Equipe de recherche : EHGO UMR Géographie-cités, CNRS - UMR 8504 (Paris 1 et Paris 7)

Discipline principale enseignée : Géographie

Autres formations dont il assure la responsabilité : directeur de l'IUFM de l'académie de Versailles

Courriel : jean-pierre.chevalier@versailles.iufm.fr

4/

Nom : **ZEMBRI Pierre**

Qualité : Professeur des Universités

Section CNU : 23

Equipe de recherche : EA 4113 Mobilités, Réseaux, Territoires & Environnement (MRTE)

Discipline principale enseignée : Géographie

Autres formations dont il assure la responsabilité : néant

Courriel : pierre.zembri@u-cergy.fr

Fax : 01 34 25 64 48

5/

Nom : **DUPRAT Annie**

Qualité : Professeur des universités

Section CNU : 22

Equipe de recherche : CICC

Discipline principale enseignée : Histoire

Autres formations dont il assure la responsabilité : coordinatrice de l'agrégation interne de l'académie de Versailles

Courriel : vialeric@club-internet.fr

Fax : 01 34 25 64 13

Nom : **VIAL Eric**

Qualité : Professeur des universités

Section CNU : 22

Equipe de recherche : CICC

Discipline principale enseignée : Histoire

Autres formations dont il assure la responsabilité : néant

Courriel : annie.duprat@orange.fr

Fax : 01 34 25 67 32

4. Établissement : Université de Cergy-Pontoise**5. Domaine principal** (fournir en annexe le schéma des formations) : **SHS****6. Domaines secondaires (si nécessaire, si mutualisation) :****7. Composante pilote : UFR Lettres et Sciences humaines****8. Autre(s) composante(s) associée(s) : UFR Langues – IUFM de l'académie de Versailles****9. Identification des équipes de recherche à l'appui du master :** voir chacune des cinq mentions**10. Identification des filières, départements ou disciplines de formation :** voir chacune des cinq mentions**11. Autre(s) établissement(s) concerné(s) :**

F. Cohabilitations (autres Universités) : voir chacune des cinq mentions

G. Partenaires extérieurs (lycées, organismes de formation, etc.)

Rectorat de Versailles : DAFPEN, Inspection académique, réseau des lycées et collèges de l'académie ; réseau des CDDP

H. Conventions :

Avec le recteur de l'académie de Versailles pour la formation initiale et continue des enseignants (reconduction en cours via l'IUFM).

Avec les universités partenaires dans le cadre des cohabilitations de mentions ou de spécialités de master : voir chacune des quatre mentions.

Avec plusieurs partenaires professionnels (CFA, etc.) : voir chacune des quatre mentions.

II. PRESENTATION DE LA MENTION

A. Fiche d'identité

1. **Intitulé de la mention : en français : Histoire et Géographie (en anglais : History and Geography)**

2. **Finalité : Professionnelle ET Recherche**

Cette mention comporte deux spécialités professionnelles et recherche :

- Formation des professeurs de collège et de lycée d'histoire-géographie »
- Temps et espaces des sociétés

3. **Responsables de la mention**

Nom : **DUPRAT Annie**

Qualité : Professeur des universités

Section CNU : 22

Equipe de recherche : CICC

Discipline principale enseignée : Histoire

Autres formations dont il assure la responsabilité : coordinatrice de l'agrégation interne de l'académie de Versailles

Courriel : vialeric@club-internet.fr

Fax : 01 34 25 64 13

Nom : **VIAL Eric**

Qualité : Professeur des universités

Section CNU : 22

Equipe de recherche : CICC

Discipline principale enseignée : Histoire

Autres formations dont il assure la responsabilité : néant

Courriel : annie.duprat@orange.fr

Fax : 01 34 25 67 32

4. **Équipes de recherche**

EA 2529, Centre de Recherche Civilisations et Identités Culturelles Comparées des Sociétés Européennes et Occidentales (CICC)

EA 4113, Mobilités, réseaux, territoires, environnement (MRTE)

EHGO UMR Géographie-cités, CNRS

CNRS-LCP UPR 3255

IHTP- CNRS UPR 301

UMR 8504 (Paris 1 et Paris 7)

UMR LOUEST équipe Mosaïque

UR-IRD 029 Environnement urbain

5. **Filières, départements ou disciplines de formation**

- IUFM de l'académie de Versailles (Université de Cergy-Pontoise)

- Département de Géographie et d'Histoire de l'UFR Lettres et Sciences Humaines (Université de Cergy-Pontoise)

6. **Établissements partenaires (cohabilitation(s) & convention(s))**

Partenaires extérieurs : Rectorat de Versailles : DAFPEN, Inspection académique, réseau des lycées et collèges de l'académie ; réseau des CDDP

7. **Localisation des enseignements** : Université de Cergy-Pontoise, site des « Chênes ».

B. Objectifs de la mention

I. Objectifs scientifiques et pédagogiques :

L'objectif premier de la mention est la formation initiale et continue de futurs enseignants et d'enseignants de lycées et de collèges en Histoire et Géographie, par l'acquisition, en particulier pour les futurs enseignants, de compétences solides dans les domaines de la culture disciplinaire, de l'épistémologie des deux disciplines et de leur enseignement, de leur didactique et de la connaissance du système éducatif. Il s'agit donc de donner aux étudiants une réelle formation professionnelle et de leur permettre de se préparer efficacement au CAPES d'histoire-géographie, nouveau CAPES à parité parfaite entre histoire et géographie. Cette formation à forte dimension professionnelle est favorisée par la conjonction au sein d'une même université d'un département universitaire bi-disciplinaire et de l'IUFM.

Surtout, la formation de futurs enseignants, dans les disciplines concernées, suppose une connaissance concrète du travail de recherche. Celle-ci est tout à la fois un moyen de renforcer la culture disciplinaire et une forme très efficace d'épistémologie par la pratique (confrontation aux sources ou au terrain, construction d'une hypothèse et d'une démarche de recherche, travail sur l'administration de la preuve...) qui permet de construire une posture réflexive vis-à-vis de la discipline. Elle constitue une ressource pour enseigner l'histoire et la géographie en apprenant notamment à travailler une bibliographie sur un objet précis et à la mobiliser ou encore à distinguer entre le nécessaire questionnement et le relativisme. À partir de la nécessité intellectuelle et morale d'assurer une formation à la recherche et *par* la recherche pour de futurs enseignants, il est apparu logique de prolonger cette formation pour des étudiants ne voulant ou ne pouvant pas se destiner à l'enseignement, et qui bénéficieraient ainsi d'une formation à la fois généraliste et individualisée, fondée sur la recherche.

II. Contexte régional, national et international

La création de cette mention découle directement du choix, fait par le Ministère de l'Éducation nationale, d'intégrer les IUFM aux universités et de promouvoir une préparation à l'enseignement dans l'ensemble de ces dernières. Au niveau local, l'intégration de l'IUFM de l'académie de Versailles (la plus importante de France par ses effectifs – élèves, étudiants et enseignants à tous les niveaux) à l'Université de Cergy-Pontoise depuis le 1^{er} janvier 2007 implique pour cette dernière la mise sur pied d'une préparation aux concours de recrutement des enseignants, préparation qui n'existait pas auparavant pour l'histoire-géographie, faute de moyens humains désormais en partie disponibles du fait de l'intégration de l'IUFM.

Cette même intégration, en rapprochant les moyens de l'IUFM et ceux du département de géographie et d'histoire, pourrait, à l'avenir, aboutir à une préparation spécifique à l'agrégation interne d'histoire et de géographie, avec une préparation localisée dans le sud de l'académie de Versailles — du fait de la diversité des sites de l'IUFM.

En matière de recherche, il s'agit d'offrir un prolongement direct à la formation en L, dans le cadre du nord-ouest parisien, mais aussi d'attirer des étudiants intéressés par les thèmes de recherche spécifiques ou les centres d'intérêt des enseignants engagés dans la spécialité.

III. Organisation de la formation (choix pédagogiques) : méthodes pédagogiques, procédure de lutte contre l'échec, place des LVE, des TICE, de la culture générale, etc.)

En ce qui concerne la formation de futurs professeurs des lycées et collèges, la cohérence du master et sa dimension professionnelle reposent sur une association étroite entre la théorie et la pratique, en posant la recherche concrète comme voie d'accès à une épistémologie des disciplines concernées, et en associant de façon directe les stages et la réalité pratique de l'enseignement à la formation à la didactique comme à la nécessaire connaissance d'ensemble du système éducatif. La recherche systématique de synergies entre les cours, liée à la coopération étroite entre les membres de l'équipe enseignante composée à la fois d'universitaires ayant l'habitude de la préparation aux concours et de professeurs, issus de l'encadrement disciplinaire des actuels PLC2, enseignant, pour partie, dans le secondaire est l'élément-clé de la réussite des étudiants. L'efficacité du dispositif repose aussi sur un suivi très individualisé des étudiants en particulier par l'encadrement de leurs recherches individuelles et de leurs stages à la fois dans les classes où ils auront lieu et lors des cours des consacrés à la didactique des disciplines concernées.

Cette expertise dans la formation et ce suivi sont des éléments fondamentaux dans la lutte contre l'échec. Cela dit, comme il s'agit de préparer à un concours pour lequel les fluctuations du nombre de places sont inévitables, la lutte contre l'échec non plus au master, mais au concours auquel il est

lié passe aussi par une formation approfondie, la plus complète possible, à l'enseignement, assurant l'employabilité des étudiants dans ce secteur d'activité, dans le public comme dans le privé. Pluridisciplinaire dans son essence du fait de la polyvalence des enseignants dans la discipline (histoire et géographie) et de la multiplicité des approches imposées par la nature même du concours associé, supposant rigueur, ouverture intellectuelle et qualités de communication, cette formation pourra par ailleurs être réinvestie dans de tout autres domaines.

Ce réinvestissement explique également le souci de l'enseignement des langues, et de l'informatique, en particulier sous la forme de la préparation à une certification spécifique, le C2i2e.

L'enseignement des langues et de l'informatique, en fonction des besoins déterminés par tel ou tel champ de recherche, a aussi toute son importance dans la spécialité « Temps et Espaces des Sociétés », où le suivi individualisé est assuré par le lien personnel permanent entre directeur de recherche et étudiant, un séminaire complémentaire évitant tout risque d'enfermement dans un tête-à-tête lésant l'autonomie nécessaire de l'étudiant : l'association entre suivi individualisé et ouverture assure un équilibre et un regard sur le progression de l'étudiant, permettant d'intervenir de façon presque immédiate en cas de difficulté.

Option : « Enseigner l'histoire et la géographie en classe européenne » :

Au sein du master enseignement une option « classes européennes » sera proposée et ouverte si un nombre suffisant d'étudiants s'y inscrivent.

En 2008-2009, dans l'académie de Versailles, 15 PLC2 préparaient la certification « enseignement en classes européennes anglais », 4 en allemand, 5 en espagnol.

Cette offre d'ouverture d'une option « classes européennes » est en cohérence avec la politique menée non seulement par l'UCP en matière d'enseignement des langues étrangères, mais aussi par le département de géographie et d'histoire de l'UFR Lettres et sciences humaines qui propose déjà, tant en licence qu'en master, plusieurs enseignements d'histoire et de géographie en anglais et en espagnol, les enseignants pour ces matières étant déjà en fonction : Claire Bourhis-Mariotti et Claire Carles-Huguet en anglais, Gladys Boniface et Alexis Sierra en espagnol, Éric Vial, Mathieu Lours et Fabio Passera en italien, Olga Comte en russe, et Michelle Weinachter en allemand.

Plusieurs langues pourront être proposées : l'anglais, l'espagnol, l'allemand, mais aussi, l'italien et le russe en fonction des demandes.

Une remarque importante : pour des soucis de rationalisation des enseignements, plusieurs des modules d'histoire et de géographie des trois spécialités suivantes sont mutualisés avec des modules proposés dans les deux autres mentions « études européennes et relations internationales » et « géographie et aménagement », mentions très professionnelles et forcément spécialisées, du même master SHS.

Formation initiale : OUI

Formation Continue : OUI

VAE : possible pour les deux spécialités

IV. Compétences à acquérir

Dans toutes les spécialités, il s'agit d'amener les étudiants à compléter leur culture disciplinaire, ainsi qu'à avoir une réelle réflexion approfondie sur la production de celle-ci, et sur les conditions de sa transmission particulièrement pour ceux qui se destinent à l'enseignement.

La première compétence à acquérir est la constitution d'une véritable culture disciplinaire en histoire et en géographie. Celle s'acquiert par les cours d'approfondissement disciplinaire qui privilégient les objets retenus par les programmes scolaires, la pratique de la recherche et la construction d'une posture réflexive tant vis-à-vis des deux disciplines et de leur histoire que de

leur enseignement.

La pratique de la recherche et la réflexion sur celle-ci, permettront l'acquisition de compétences méthodologiques : constitution et maîtrise d'une double documentation (bibliographie scientifique générale et sources spécifiques) sur un sujet donné, vérifiées par le rapport d'étape en fin de S1, puis production d'un mémoire de recherche en S3 (après les épreuves écrites du concours) développant les capacités d'expression écrite (correction, précision et efficacité, construction d'une problématique et usage des sources pour l'administration de la preuve et la perception de la complexité du réel) dans le cadre d'un premier travail d'ampleur moyenne, mais très nettement supérieure aux dissertations, (même si la taille en différera selon que les étudiants auront ou non à y ajouter les compétences nécessaires au métier d'enseignant), présentation orale et défense des résultats atteints.

La spécialité centrée sur la recherche permettra un approfondissement intensif de cette première formation, qui ne peut être qu'une première initiation. Les compétences dans le domaine du repérage, de l'analyse, de la sélection et de la mise en œuvre critique d'une documentation primaire et secondaire (sources et bibliographie), la capacité à produire un travail original qui atteigne déjà la taille d'un livre (même relativement bref) seront ainsi développées. Ce travail suppose d'ailleurs de solides compétences dans au moins une langue pour l'accès à tout ou partie de la documentation, et dans le maniement des outils informatiques, souvent pour l'analyse, et de toutes façons pour la présentation écrite et le soutien à la présentation orale.

Outre l'approfondissement permanent d'une culture bi-disciplinaire (histoire et géographie), la spécialité centrée sur l'enseignement, en formation initiale ou continue, implique l'acquisition d'une solide compétence en matière d'épistémologie, d'histoire des disciplines, d'histoire de leur enseignement, ainsi que de didactique. Cette compétence ne peut rester théorique, et doit s'appuyer sur une connaissance pratique de la recherche (ce dont il a déjà été question), et plus encore de l'enseignement à travers des stages encadrés et analysés (en observation ou de pratique accompagnée). Elle implique par ailleurs l'acquisition d'une compétence précise en matière de connaissance du système éducatif. Celle-ci sera dispensée avec le concours de professionnels (Conseillers d'éducation, chefs d'établissement, IPR IA, professeurs en temps partagé), membres à part entière de l'équipe enseignante.

V. Débouchés professionnels

Secteurs d'activité :

Enseignement (par concours ou sur la base du master) et de façon générale éducation et formation, recherche (après une thèse), mais aussi communication culturelle, institutionnelle ou d'entreprise, veille informative, documentation, fonction publique nationale ou territoriale (après complément spécifique de préparation aux concours), accès à l'entreprise dans le cadre de l'opération « Phénix » à laquelle participent l'université de Cergy-Pontoise et de grandes entreprises privées.

Métiers :

Professeur d'histoire et de géographie (dont enseignement devant des élèves — collèges et lycées, public et privé — à terme encadrement et tutorat de jeunes enseignants — collèges et lycées, public et privé — et missions de formation académique — formation continue et/ou missions d'Inspection à la demande des IPR).

Mais aussi chercheur en sciences humaines et sociales, cadre administratif du secteur public en particulier dans le domaine culturel, cadre d'entreprise (en particulier dans le cadre de l'opération « Phénix » et de ses développements futurs), édition et journalisme, communication institutionnelle et d'entreprise, veille informative, etc.

Au sein de l'Université : doctorat

Doctorat en Histoire ou en Géographie, à l'UCP en fonction des spécialités des enseignants habilités à diriger des recherches dans le département de Géographie et d'Histoire et à l'IUFM en fonction des sujets choisis.

VI.Évaluation de la formation et des enseignements

Par nature, l'évaluation des formations à l'enseignement sera double, externe et interne. Par évaluation externe, on entendra les résultats aux concours, rapportés aux moyennes nationales, et subsidiairement la capacité des titulaires du master mais non d'un concours à trouver un emploi. Dans une situation de concurrence entre universités préparant les mêmes concours nationaux, l'évolution des choix, souvent fort rationnels, des étudiants en matière d'inscription sera également un critère important. Bien entendu, les effets d'inertie, et la nécessité de pallier très vite les éventuels dysfonctionnements et lacunes, impliquent une évaluation interne, par analyse des opinions et des suggestions des étudiants eux-mêmes. Même si les délais de réponse sont fatalement plus longs, des enquêtes systématiques devront être conduites auprès des étudiants après l'obtention du master, afin d'éviter toute interférence entre leur jugement et l'obtention du diplôme.

MASTER
Sciences humaines et sociales

MENTION « HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE »

**SPÉCIALITÉ « FORMATION DES PROFESSEURS DE
COLLÈGE ET DE LYCÉE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE »
2010-2011**

Domaine : SHS

Mention : « Histoire-Géographie »

Spécialité « Formation des professeurs de collège et de lycée d'histoire-géographie »

1- LES OBJECTIFS DE LA SPECIALITE « FORMATION DES PROFESSEURS DE COLLEGE ET DE LYCEE D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE »

L'organisation du master répond à une volonté d'imbriquer formation scientifique et formation professionnelle : il s'agit, à la fois, d'adopter une posture réflexive à l'égard de ces deux disciplines et de préparer à la maîtrise des compétences didactiques et pédagogiques nécessaires à leur enseignement. Sa cohérence repose notamment sur une stricte parité entre histoire et géographie (sachant que 80% des candidats au CAPES sont, actuellement, des historiens) parité désormais strictement affirmée dans la nouvelle économie du CAPES.

Il s'appuie sur une équipe composée :

- d'universitaires dont certains ont conduit des recherches en histoire de leur discipline et/ou de son enseignement et qui ont une longue expérience dans la préparation des concours de recrutement et des cursus de pré-professionnalisation,
- de professeurs d'histoire et de géographie exerçant en service partagé à l'IUFM, impliqués dans le formation initiale et continue des enseignants et, pour certains, engagés dans des recherches sur l'enseignement de leurs disciplines
- de l'inspection pédagogique régionale d'histoire-géographie.

L'équipe s'appuie sur le réseau d'établissements du secondaire constitué par le rectorat de l'académie de Versailles. Celui-ci permet l'accueil des étudiants dans les classes pour des stages d'observation, de pratique accompagnée, puis en responsabilité. Un travail commun est conduit avec les conseillers pédagogiques désignés par le rectorat en lien avec l'inspection régionale.

L'organisation du parcours « métiers de l'enseignement » tient compte – sans s'y confondre – du calendrier de la préparation au Capes d'histoire-géographie.

Des cours spécifiques en langue étrangère sont ouverts à destination des étudiants se destinant à l'enseignement dans les classes européennes ou à enseigner leurs disciplines en langue vivante étrangère (DNL).

2- RESPONSABLE DE LA FORMATION

Patrick Garcia

Maître de conférences, Responsable du département histoire-géographie de l'IUFM de Versailles

Section CNU : 22

Équipe de recherche : IHTP (UPR 301 CNRS)

Discipline principale enseignée : Histoire contemporaine, historiographie, épistémologie de l'histoire, et histoire de l'enseignement de l'histoire

Filière ou département de formation : Histoire

Fax :

Courriel : patrick.garcia@ihtp.cnrs.fr

ADRESSE

Université de Cergy-Pontoise,
UFR de Lettres et Sciences humaines/UFR de Langues
Les Chênes 1 & 2
33 bd du Port
F-95011 Cergy-Pontoise

SECRETARIAT

José SIMIONECK et Yvette DUBOIS

Université de Cergy-Pontoise,
UFR de Lettres et Sciences humaines
Département de Géographie et d'Histoire
Les Chênes 2
33 bd du Port
F-95011 Cergy-Pontoise

Téléphone : (+33) 1 34 25 67 76 – (+33) 1 34 25 64 36

jose.simioneck@u-cergy.fr et Yvette.dubois@u-cergy.fr

DATES DU DEPOT DES CANDIDATURES

Les candidatures peuvent être déposées même si le/la candidat/e n'a pas encore été reçu/e à la licence ou au M1 à la date du dépôt du dossier. Toute admission dans le M1 ou dans le M2 sera prononcée sous condition de fournir la preuve de la réussite avant le début des enseignements. Dossiers de candidature à envoyer à partir du début du mois d'avril et jusqu'au 15 septembre.

3- FLUX ATTENDUS

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	
	CAPES HG	CAPES HG	M1	M2
Candidats venant de l'UCP et du bassin de recrutement de l'UCP et ayant préparé le CAPES dans d'autres universités	19	23		
Candidats en L3 en 2009-2010 et souhaitant s'inscrire en master enseignement HG à l'UCP			27	

Pour 2009-2010 : état au 25 janvier 2010

4- ORGANISATION DES ÉTUDES

PREMIERE ANNEE (M1)

CONDITIONS D'ADMISSION :

Etre titulaire du diplôme de Licence ou d'un diplôme français ou étranger équivalent. Pour candidater : présentation d'un dossier de candidature et d'un relevé d'acquis permettant d'évaluer leurs capacités en langues étrangères.

S1
SPECIALITE « FORMATION DES PROFESSEURS DE COLLEGE ET DE LYCEE
D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE »
300 heures

– Initiation à la recherche (à partir de sources de première main et/ou du terrain ou de matériaux spécifiques à l'enseignement : manuels, copies, cahiers, enquêtes en milieu scolaire sur l'enseignement de l'une ou l'autre des disciplines, etc...) dont la fonction est de former les futurs enseignants à la construction d'une problématique, à l'administration de la preuve ou/et la réflexivité sur les pratiques d'enseignement comme aux renouvellements épistémologiques de ces disciplines. Le champ scolaire – histoire de la discipline enseignée – est particulièrement privilégié sans être exclusif. C'est à partir de cette pratique de recherche qu'est prioritairement menée la réflexion épistémologique. Ce travail donne lieu à la définition d'un sujet de mémoire qui sera poursuivi en S2 et finalisé en S3 pour les ammissibles au Capes ou développé en S4 pour les non-admissibles faisant le choix d'achever leur master.

Le séminaire de recherche thématique du directeur de recherche permet à l'étudiant d'exposer sa recherche pendant son élaboration et de confronter les questions qu'il se pose avec celles des autres étudiants.

– Cours d'épistémologie et d'histoire des disciplines débouchant, en fin de semestre sur une interrogation orale fondée sur la lecture d'un ouvrage scientifique conduite dans cette optique (par exemple : comment, dans cet ouvrage, s'opère l'administration de la preuve, comment est utilisée la métaphore, comment est construite la périodisation, quelle fonction occupe la description, etc.). Les thèmes retenus ressortissent aux domaines enseignés dans les lycées et collèges.

– Cours permettant à l'étudiant-e- de compléter ses connaissances disciplinaires et privilégiant les questions inscrites aux programmes des lycées et collèges. Des devoirs écrits sur table et des oraux valident ces approfondissements.

– Stage (1 semaine) : ce stage facultatif et destiné aux étudiants n'ayant pas fait de stage enseignement en L.

Le stage en S1 aura deux fonctions : il sera à la fois un stage en immersion (découvrir le fonctionnement d'un établissement) et un stage d'observation (observer le déroulement de plusieurs séquences en histoire et géographie)

Encadrement : 2 séances de 3 h en groupe (10 à 15 étudiants)

1^{re} séance (préparation) : élaboration d'une liste d'observables disciplinaires ou transdisciplinaires afin de conduire la construction d'un questionnement.

2^e bilan collectif, rendu d'un dossier de 4 pages sur l'observable retenu.

S2
SPECIALITE « FORMATION DES PROFESSEURS DE COLLEGE ET DE LYCEE
D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE »
383 heures (hors temps du stage)

– Cours permettant à l'étudiant de compléter les connaissances disciplinaires et privilégiant les questions retenues au programme du concours dans le cadre de la préparation à l'écrit du CAPES. Des devoirs écrits sur table et des oraux valident ces approfondissements.

– Stage de pratique accompagnée (sur 2 semaines) en binôme.

Ce stage sera effectué dans les établissements désignés par le rectorat et l'inspection pédagogique régionale.

Il sera précédé de cours, confiés principalement aux professeurs en service partagé, portant sur la l'observation et la réalisation de séquences, l'organisation du système éducatif français et celle de l'enseignement de la discipline. Un bilan en groupe réduit est organisé au retour du stage.

Le stage est validé par un rapport soutenu devant un jury comprenant des professeurs en service partagé, des conseillers pédagogiques, des universitaires.

– En S 1 et en S 2 un cours de langue vivante complète le dispositif. Selon les compétences linguistiques des étudiants la possibilité leur est offerte de suivre un cours d'histoire ou de géographie en langue étrangère.

Cette possibilité est obligatoire pour les étudiants ayant choisi l'option « classes européennes » ou se destinant à enseigner la discipline en langue vivante étrangère.

EN FIN DE S2 UNE MAÎTRISE DE SHS DE L'UCP, MENTION « HISTOIRE-GÉOGRAPHIE », PEUT ÊTRE DELIVREE

POUR LES ETUDIANTS ADMIS EN M2

ÉTÉ :

- Un devoir maison sur chacune des questions pendant l'été.
- Suivi à distance
- Confection par les étudiants de fiches de lecture d'ouvrages choisis par l'équipe.

DEUXIEME ANNEE (M2)

CONDITIONS D'ADMISSION :

L'entrée en S3 n'est pas de droit. L'admission en M2 est ouverte à tout(e) étudiant(e) titulaire d'un diplôme français ou étranger équivalent à la maîtrise ou ayant validé une 1^{re} année de Master (M1). L'admission donne lieu à une procédure d'admission sur dossier et sur entretien, au cours duquel sont évalués les compétences et le projet scientifique et professionnel des candidat(e)s.

La validation du Master 1 donne accès au Master 2. Elle s'effectue sur décision d'un jury auquel participe un représentant de l'inspection pédagogique régionale. Des « passerelles » permettent aux étudiants qui ne confirment pas leur projet professionnel ou qui ne présentent pas les aptitudes requises de rejoindre un autre Master, notamment le Master finalité recherche « Temps et espaces des sociétés » ou, en son sein, le parcours préparation aux concours de la fonction publique territoriale et nationale (hors enseignement).

<p>S3 SPECIALITE « FORMATION INITIALE DES PROFESSEURS DE COLLEGE ET DE LYCEE D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE » 96 heures (hors temps rédaction du mémoire)</p>

Préparation des épreuves écrites du Capes. Devoirs sur table (Dissertations et plans) entrant dans la validation du master.

Mise en commun des fiches de lecture validées par les enseignants.

Cours de langue.

Rédaction du mémoire sur le sujet défini en S1 après le passage des épreuves écrites.
Une soutenance est prévue au mois de janvier avec une seconde session dont la date sera déterminée ultérieurement.

S4
SPECIALITE « FORMATION INITIALE DES PROFESSEURS DE COLLEGE ET DE
LYCEE D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE »
199 heures (hors le temps du stage et pour ceux qui sont admissibles)

Pour les admissibles :

• Temps 1 (janvier-fin du stage)

Préparation du stage en responsabilité (1 semaine d'observation ou de pratique accompagnée avant les vacances d'hiver suivie de deux semaines en responsabilité après les vacances).

Module complémentaire de celui de S2 sur le métier d'enseignant, le système éducatif, l'enseignement de l'histoire, de la géographie et de l'éducation civique.

Aide à la préparation des cours (pédagogie et apports disciplinaires par groupes restreints).

Encadrement du stage : séances préparatoires / visites par les professeurs en service partagé.

Évaluation par un jury composé de professeurs conseillers pédagogiques de l'établissement berceau, des professeurs en service partagé, des universitaires et des membres des corps d'inspection. Validation par un entretien.

• Temps 2 (fin du stage - tenue des oraux du concours)

Préparation aux épreuves orales du concours (disciplinaires, réflexives et déontologie de l'enseignement)

Un module assure la préparation à la certification C2i2e.

Validation des acquis en langue étrangère.

Pour les non-admissibles

Sur demande de l'étudiant-e- et suivant l'avis de l'équipe :

a) – Stage de pratique accompagnée (2 ou 3 semaines selon les possibilités) suivi d'un entretien sur une séance préparée et sa mise en œuvre devant un jury

– Mémoire complémentaire approfondissant le sujet du mémoire de S3

– Suivi de certains modules de la préparation à l'oral (notamment déontologie de l'enseignement)

– Cours de langue

b) – Possibilité de suivre à nouveau la formation dans le cadre d'un DU afin de préparer à nouveau l'écrit du CAPES.

c) Possibilité d'intégrer le S4 du master recherche « Temps et espaces des sociétés » : parcours préparation aux métiers de la fonction publique (hors enseignement).

Un module assure la préparation à la certification C2i2e

Validation des acquis en langue étrangère.

La validation du Master 2, pour les admissibles et les non-admissibles ayant choisi d'achever leur master, s'effectue sur décision d'un jury auquel participe un représentant de l'inspection pédagogique régionale.

Les détenteurs du master « Formation des professeurs de collège et de lycée d'histoire-géographie », pourront après avis du jury et s'ils veulent poursuivre en thèse, postuler à une allocation de recherche attribuée par le conseil de l'Ecole doctorale de Droit et Sciences humaines. DANS CE CAS LE MASTER DOIT ETRE VALIDE LORS DE LA 1^{re} SESSION FIN JUIN.

En fin d'études, l'étudiant se verra délivrer un diplôme de master SHS, mention « Histoire-géographie », spécialité « Formation des professeurs de collège et de lycée d'histoire-géographie ».

Modalités de contrôle des connaissances (MCC)
MASTER Domaine SHS
Mention : Histoire et Géographie
Spécialité : « Formation des professeurs de collège et de lycée d'histoire-géographie »

Cadre réglementaire : Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master
<http://www.amue.fr/formation-vie-de-letudiant/metier/articles/browse/1/article/652/arrete-relatif-au-diplome-national-de-master/>

SEMESTRE 1 = 30 crédits

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)	Crédits	Coefficient	1 ^{re} session : nature et poids des épreuves	2 ^e session : mode de prise en compte	Volume horaire hebdo (12 semaines)
UE A					
Initiation à la recherche en histoire ou en géographie : définition d'un sujet de mémoire	4		CC (E et/ou O) Évaluation du rapport d'étape	CT (E ou O)	1
Séminaire thématique de recherche	5		Travaux de l'étudiant		2
Épistémologie et histoire de la discipline (histoire /géographie)	5		Oral sur une œuvre choisie sur une liste (en histoire et en géographie)		4
Epistémologie et historiographie de grandes questions enseignées	4		Oral sur une œuvre choisie sur une liste (en histoire et en géographie)		4
UE B					
Approfondissement disciplinaire en histoire * option « classe européenne » et enseignement de l'histoire-géographie DNL : une partie des cours disciplinaires dans la langue choisie.	4		CC (E et/ou O) Devoir sur table et oral	CT (E ou O)	6
Approfondissement disciplinaire en géographie * option « classe européenne » et enseignement de l'histoire-géographie DNL : une partie des cours disciplinaires dans la langue choisie.	4		Devoir sur table et oral		6
UE C Langue	4		CC (E et/ou O)	CT (E ou O)	4
UE D Stages et modules d'encadrement					
Stage d'observation 2 semaines			Assiduité (facultatif pour les étudiants l'ayant suivi en S1)		

SEMESTRE 2 = 30 crédits

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)	Crédits	Coefficient	1 ^{re} session : nature et poids des épreuves	2 ^e session : mode de prise en compte	Horaire 14 semaines
UE A					
Approfondissement disciplinaire en histoire sur les questions retenues au concours * option « classe européenne » et enseignement de l'histoire-géographie DNL : une partie des cours disciplinaires dans la langue choisie.	8		CC (E et/ou O) Devoirs surveillés sur table et oral	CT (E ou O)	11h
Approfondissement disciplinaire en géographie sur les questions retenues au concours * option « classe européenne » et enseignement de l'histoire-géographie DNL : une partie des cours disciplinaires dans la langue choisie.	8		CC (E et/ou O) Devoirs surveillés sur table et oral	CT (E ou O)	11h
UEB					
			CC (E et/ou O)	CT (E ou O)	
Stage d'observation en établissement	4		assiduité		2 semaines
Préparation et encadrement du stage (aide à la réalisation et à l'observation de séquences, cours sur l'organisation du système éducatif français et celle de l'enseignement de l'histoire-géographie et de l'éducation civique)	5		CC (E et/ou O) Validation du stage et de l'enseignement lors d'un oral	CT (E ou O)	3
UE C Langue	3		CC (E et/ou O)	CT (E ou O)	2

SEMESTRE 3 = 30 crédits

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)	Crédits	Coefficients	1 ^{re} session : nature et poids des épreuves	2 ^e session : mode de prise en compte	Horaire 12 semaines
UE A					
Préparation aux épreuves écrites du Capes	14		CC (E et/ou O) Exercices (plans) et devoirs sur table	CT (E ou O)	Pdt 4 semaines 12 h hebdo histoire / Pdt 4 semaines 12 h hebdo géographie
			CC (E et/ou O)	CT (E ou O)	
UE B					
Rédaction et soutenance du mémoire dont le sujet a été défini en S1	13		CC (E)	CT (E ou O)	
UE C Langue	3		CC (E et/ou O)	CT (E ou O)	

SEMESTRE 4 = 30 crédits

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)	Crédits	Coefficients	1 ^{re} session : nature et poids des épreuves	2 ^e session : mode de prise en compte	Horaire 15 semaines
UE A					
Préparation et encadrement du stage de pratique accompagnée (Didactique de l'histoire et de la géographie et suivi et exploitation du stage)	7,5		CC (E + O)	CC (E + O)	Pdt 5 semaines 9 h
Stage 3 semaines (1 en pratique accompagnée, 2 en responsabilité)			CC (E + O) Entretien sur une séance préparée et sa mise en œuvre devant un jury	CC (E + O)	
UE B					
Pour les admissibles au Capes					
<i>Préparation de l'oral du Capes</i>					Deuxième semaine des vacances d'avril – juin (7 semaines)
Préparation à la leçon	6,5		Assiduité et évaluation des prestations orales		12 h (2h par question)
Préparation à la seconde épreuve	6,5		Assiduité et évaluation des prestations orales		6 h
Connaissance du système éducatif Déontologie de l'enseignement et valeurs de l'école républicaine Fonctionnement de l'éducation nationale	6,5		Assiduité et évaluation des prestations orales		4 h
Langue	3				
Pour les non-admissibles					
Stage 3 semaines en pratique accompagnée (selon les possibilités)			Assiduité & Entretien sur une séance préparée et sa mise en œuvre devant un jury		
Connaissance du système éducatif Déontologie de l'enseignement et valeurs de l'école républicaine Fonctionnement de l'éducation nationale	8		Oral		3 h

Rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche complémentaire	18		Soutenance		
Langue	4		Validation écrite et orale		

Mode de prise en compte des études

1^{re} et 2^e session : mode de prise en compte

- Compensation au sein des blocs d'UE et entre les blocs par semestre : **OUI**
- Compensation entre semestre : **NON**
- Est-il prévu une 2^e session : **OUI dans les UE dont la moyenne est inférieure à 10/20.**
- L'étudiant est libre de se présenter à la 2^{de} session quelle que soit la note obtenue à la 1^{re} session : **NON.**

L'étudiant se présente en 2^{de} session uniquement s'il n'a pas validé son semestre (moyenne inférieure à 10/20). Dans ce cas, il doit repasser les EC défaillantes (moyenne inférieure à 10/20) qui se trouvent dans les UE (sections) qui n'ont pas été validées (moyenne inférieure à 10/20). Il ne repasse pas les EC défaillantes dans les UE qui ont été validées par compensation entre plusieurs notes.

- Si l'étudiant ne se présente pas à la 2^{de} session, la note de 1^{re} session est reconduite en 2^{de} session : **OUI**
- Si l'étudiant se présente en 2^{de} session, la note de 2^{de} session annule et remplace la note de 1^{re} session : **OUI**
- La meilleure des 2 notes entre 1^{re} et 2^{de} session est retenue : **NON**

Absence des étudiants aux examens :

- Défaillant en 1^{re} session : **OUI**
- Défaillant en 2^e session : **NON**
- Note = 0 en 1^{re} session : **NON**
- Note = 0 en 2^e session : **OUI**

Règles particulières :

Existe-t-il des notes « seuil » ? **NON**

Passage en M2

- Existe-t-il un passage conditionnel en M2 : **OUI**
- Quelles en sont les conditions ? **Jury d'admission et avoir obtenu le M1**
- Existe-t-il des critères de sélection pour le passage du M1 au M2 : **OUI**

Quels sont-ils ? **Critères indicatifs : un projet de recherche élaboré, présenté dans une lettre d'intention ou un projet de stage ayant une finalité recherche et emploi dans une lettre de motivation, 14/20 au petit mémoire du séminaire principal en M1-S2, un niveau de M1 pas inférieur à 12/20. Le jury peut moduler l'application de ces critères.**

- Autres dispositions : néant

Mode d'obtention du diplôme intermédiaire de Maîtrise et de l'attestation de réussite de l'année de M1 :

Obtention de l'attestation de réussite du M1 et de la maîtrise (sur demande).

- Chacun des 2 semestres composant ce diplôme doit avoir été validé : **OUI**
- Il y a compensation entre semestres : **NON**

Obtention du diplôme de Master :

- Chacun des 4 semestres composant ce diplôme doit avoir été validé : **OUI**
 - Il y a compensation entre semestres : **NON**
 - La mention attribuée résulte de la moyenne des 4 semestres : **NON**
 - La mention attribuée résulte de la moyenne des 2 derniers semestres : **OUI (10-12 = P ; 12-14 = AB ; 14-16 = B ; 16 et plus = TB)**
- Classement au mérite : **OUI**

Absences en M1 et M2 :

Les absences au cours doivent être justifiées auprès du secrétariat et du directeur du Master de façon générale, avec une demande d'autorisation si elles sont prévues à l'avance. Les étudiants voudront bien avertir l'enseignant concerné et expliquer leur absence. Le contenu du séminaire non suivi devra être rattrapé.

Mobilité internationale

Séjours universitaires effectués à l'étranger (durées, effectifs, lieux) :

Possibilité de semestre à l'étranger dans le cadre des accords (Erasmus, etc.) passés par l'Université de Cergy-Pontoise

Validation de semestre(s) à l'étranger : par report des notes obtenues

SIMULATION DES PARCOURS

a) Pour les admissibles

Mois	semaine	M1	M2
Aout	35		Rentrée ?
Sept	36		1 Rentrée / concours blanc
	37		2
	38	1 Rentrée	3
	39	2	4
Oct	40	3	5
	41	4	6 Révisions
	42	5	7 Révisions
	43	6	8 Révisions
Nov	44	CONGE	CONGE
	45	STIM*	Ecrits du concours
	46	STIM*	8
	47	7	9 Rédaction du mémoire
Dec	48	8	10 Rédaction du mémoire
	49	9	11 Rédaction du mémoire
	50	10	12 Rédaction du mémoire
	51	CONGE	CONGE
	52	CONGE	CONGE
Jan	1	11	Soutenance du mémoire
	2	12	Admissibilité ?
	3	Rattrapage	
	4	CT S1	1 Préparation stage
Fev	5	1	2 Préparation stage
	6	2	3 SOPA
	7	CONGE	CONGE
	8	3	4 Aide à la préparation des cours
Mars	9	4	5 STAR
	10	5	6 STAR
	11	6	7
	12	7	8 Jury stage
	13	SOPA	9 Préparation oraux
Avril	14	SOPA	10 Préparation oraux
	15	8	11 Préparation oraux
	16	CONGE	CONGE
	17	CONGE	CONGE
Mai	18	Soutenance devant jury du rapport de stage & concours blanc	12 Préparation oraux
	19	9	13 Préparation oraux
	20	10	14 Préparation oraux

	21	11	15 Préparation oraux
Juin	22	12	
	23	13	Oraux du concours
	24	14	
	25	Rattrapage	
	26	Concours blanc 2	Jury Master 2
Juillet	27		

STIM* : stage en immersion (facultatif pour les étudiants ayant suivi le stage en L3) ; SOPA: stage d'observation et de pratique accompagnée; STAR stage en responsabilité, TER travail écrit de recherche : un chaque année.

Les périodes de stage sont approximatives, de même que les dates des concours.

B) Pour les non-admissibles voulant doubler pour tenter à nouveau le concours

Mois	semaine	M1 PLC	M2 PLC
Aout	35		Rentrée ?
Sept	36		1 Rentrée / concours blanc
	37		2
	38		3
	39		4
Oct	40		5
	41		6 Révisions
	42		7 Révisions
	43		8 Révisions
Nov	44		CONGE
	45		Ecrits du concours
	46		8
	47		9 Rédaction du mémoire*
Dec	48		10 Rédaction du mémoire*
	49		11 Rédaction du mémoire*
	50		12 Rédaction du mémoire*
	51		CONGE
	52		CONGE
Jan	1		Soutenance du mémoire*
	2		Admissibilité ?
	3		
	4		1 Préparation stage
Fev	5	1	2 Préparation stage
	6	2	3 SOPA
	7	CONGE	CONGE
	8	3	4 Aide à la préparation des cours
Mars	9	4	5 STAR
	10	5	6 STAR
	11	6	7
	12	7	8 Jury stage
	13	SOPA*	9 Préparation oraux
Avril	14	SOPA*	10 Préparation oraux
	15	8	11 Préparation oraux
	16	CONGE	CONGE
	17	CONGE	CONGE
Mai	18	Soutenance devant jury du rapport de stage & concours blanc*	12 Préparation oraux
	19	9	13 Préparation oraux
	20	10	14 Préparation

			oraux
	21	11	15 Préparation oraux
Juin	22	12	
	23	13	Oraux du concours
	24	14	
	25	Rattrapage	
	26	Concours blanc 2	Jury Master 2
Juillet	27		

SOPA: stage d'observation et de pratique accompagnée (facultatif);

Mémoire facultatif si validé.

STAR stage en responsabilité, TER travail écrit de recherche : un chaque année.

Les périodes de stage sont approximatives, de même que les dates des concours.

c) non-admissibles (voulant valider le master)

Mois	semaine	M1 PLC	M2 PLC
Aout	35		
Sept	36		
	37		
	38		
	39		
Oct	40		
	41		
	42		
	43		
Nov	44		
	45		
	46		
	47		
Dec	48		
	49		
	50		
	51		
	52		
Jan	1		
	2		Admissibilité ?
	3		
	4		1 Préparation stage
Fev	5	1	2 Préparation stage
	6	2	3 SOPA
	7	CONGE	CONGE
	8	3	4 Aide à la préparation des cours
Mars	9	4	5 SOPA
	10	5	6 SOPA
	11	6	7
	12	7	8 Jury stage
	13		9 Id.
Avril	14		10 Id.
	15	8	11 Id.
			CONGE
			CONGE
Mai	18		12 Id.
	19	9	13 id.
	20	10	14 Rédaction du mémoire de recherche complémentaire
	21	11	15 id.
Juin	22	12	16 Id.
	23	13	
	24	14	
	25	Rattrapage	
	26	Concours blanc 2	Soutenance du mémoire de recherche complémentaire Jury Master 2
Juillet	27		

SOPA: stage d'observation et de pratique accompagnée (facultatif);

Mémoire facultatif si validé.

STAR stage en responsabilité, TER travail écrit de recherche : un chaque année.

Les périodes de stage sont approximatives, de même que les dates des concours.

NB : Le parcours pour les étudiants désirant se réorienter dès le S3 ou en S4 vers la préparation aux concours de la fonction publique (hors enseignement) est à l'étude.

5- ÉQUIPE PEDAGOGIQUE DE LA SPECIALITE

Les membres de l'équipe pédagogique de la spécialité exercent à l'UCP ; elle est composée de PR, de MCF HDR et MCF, de PRAS, de chargés de cours (CC) de ces deux universités ou d'autres universités.

Membres de l'équipe pédagogique de la mention				
Nom, prénom	Qualité	Établissement rattachement/ entreprise	Spécialité et équipe de rattachement	Section CNU
AUBOURG Valérie	PRAG	UCP	Information sur le Web/CICC	
AUCLAIR ELIZABETH	MCF	UCP	Géographie/MRTE	23-24
BARRET Christian	PRAG	UCP-IUFM	Histoire	
BASILE Maria	MCF	UCP	Géographie/MRTE	24
BERLAND Florence	PRAG	UCP	Histoire ancienne et médiévale	
BERNIER Hélène	MCF	UCP-IUFM	Histoire ancienne/CICC	21
BOURHIS-MARIOTTI Claire	PRAG	UCP	Anglais	
CHEVALIER Jean-Pierre	PR	UCP-IUFM	Géographie/EHGO UMR Géographie-Cités, CNRS	23
DESPONDS Didier	MCF	UCP	Géographie/MRTE	23
DUPRAT Annie	PR	UCP-IUFM	Histoire moderne/CICC/LCP	22
GARCIA Patrick	MCF	UCP-IUFM	Histoire contemporaine/IHTP	22
GATINEAU Laurent	MCF	UCP-IUT	Géographie/MRTE	23
GÉRARDOT Maie	PRAG	UCP	Géographie	
HERTZOG Anne	MCF	UCP-IUFM	Géographie/MRTE	23
HOARAU Karl	MCF	UCP	Géographie/MRTE	23
LEHMAN-FRISCH Sonia	MCF	UCP-IUFM	Géographie/MRTE	23
LOURS Mathieu	Agrégé d'histoire	Rectorat de l'académie de Versailles	Professionnel « italien » (enseignement du second degré)	
MELLET Paul-Alexis	MCF	UCP-IUFM	Histoire moderne/CICC/ESR	22
MORMICHE Pascale	PRAG	UCP-IUFM	Histoire	
PERNOT François	MCF	UCP	Histoire moderne/CICC et UMR IRICE	22
PERRON Régine	MCF	UCP	Histoire contemporaine/CICC	22
PICARD Dominique	PRCE	UCP	Géographie	

RAFLIK Jenny	MCF	UCP	Histoire contemporaine/CICC	22
SIERRA Alexis	MCF	UCP-IUFM	Géographie/UR-IRD 029 Environnement urbain	
SOUIAH Sid-Ahmed	PR	UCP	Géographie/MRTE	23
SOUSSEN Claire	MCF	UCP-IUFM	Histoire médiévale/CICC/Framespa	21
TOUREILLE Valérie	MCF	UCP	Histoire médiévale/CICC et UMR LAMOP	21
VERMEERSCH Didier	MCF	UCP	Histoire ancienne et archéologie ancienne/CICC	21
VIAL Eric	PR	UCP	Histoire contemporaine/CICC	22
VIGIÉ Marc	IA-IPR	Rectorat de l'académie de Versailles		
ZEMBRI Pierre	PR	UCP	Géographie/MRTE	23
ZEMBRI-MARY Geneviève	MCF	UCP	Géographie/MRTE	23
XXX	PRAS	UCP	Histoire de l'Europe/CICC	
BOUTELOUP Florence	PRAG en service partagé	Université de Cergy-Pontoise - IUFM et Lycée polyvalent Léonard de Vinci, 1 place de Vinci, 91240 Saint-Michel-sur- Orge	Professionnel (enseignement du second degré)	
CARLES-HUGUET Claire	PRAG	Université de Cergy-Pontoise (UFR LSH)	Professionnel « anglais » (enseignement du second degré)	
BONIFACE Gladys	PRAG	Université de Cergy-Pontoise (UFR LSH)	Professionnel « espagnol » (enseignement du second degré)	
DAUTRESME Valérie	PRAG en service partagé	Université de Cergy-Pontoise -IUFM et Lycée J. Prévert, 163 rue de Billancourt, 92100 Boulogne	Professionnel (enseignement du second degré)	
FEBVRE Hugues	PRAG en service partagé	Université de Cergy-Pontoise -IUFM et Lycée Van Gogh Rue du Général Decaen 95120 ErmontT	Professionnel (enseignement du second degré)	
FOURMOND Thierry	PRCE en	Université de Cergy-Pontoise	Professionnel (enseignement du second	

	service partagé	-IUFM et Collège Saint-Exupéry 23, rue du syndicat 95120 Ermont	degré)	
LOMBARD-BRIOULT Raphaële	PRAG professeure associée	Université de Cergy-Pontoise -IUFM et Lycée Edmond Michelet 91 240 ARPAJON	Professionnel (enseignement du second degré)	

6- LES DEBOUCHES PROFESSIONNELS

À travers ces deux années il s'agit à la fois de confirmer :

- une formation disciplinaire initiale et de l'approfondir,
 - de permettre à un projet professionnel de prendre corps,
 - de préparer au concours de recrutement de l'enseignement secondaire,
- et de forger les outils permettant, par la suite, un retour réflexif tant sur les disciplines enseignées que sur l'enseignement lui-même.

Le principal débouché est le Capes, des réorientations vers d'autres concours de l'enseignement seront possibles.

7- ADOSSEMENT RECHERCHE

CICC EA 2529 (UCP), Centre de Recherche Civilisations et Identités Culturelles Comparées des Sociétés Européennes et Occidentales

L'adossement à la recherche se fait donc à Cergy-Pontoise auprès du Centre de Recherche, *Civilisations et Identités Culturelles Comparées des Sociétés Européennes et Occidentales* (CICC-EA 2529) qui rassemble les enseignants-chercheurs de langues (littérature, culture, histoire des idées et civilisation contemporaine) des trois domaines anglophone, hispanophone et germanique, ainsi que les historiens (histoire européenne principalement) sur des thématiques pluridisciplinaires et transversales.

EA 4113, Mobilités, réseaux, territoires, environnement (MRTE)

EHGO UMR Géographie-cités, CNRS

CNRS-LCP UPR 3255

IHTP- CNRS UPR 301

UMR 8504 (Paris 1 et Paris 7)

UMR LOUEST équipe Mosaïque

UR-IRD 029 Environnement urbain

AVIS DES INSTANCES

Date et avis du C.E.V.U : 12 février 2010

Avis favorable

Date et avis du C.S. :

Date et décision du C.A : 16 février 2010

Avis favorable

MASTER
Sciences humaines et sociales

MENTION « HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE »

SPÉCIALITÉ « TEMPS ET ESPACES DES SOCIÉTÉS »
2010-2011

Domaine : SHS

Mention : « Histoire-Géographie »

Spécialité « Temps et espaces des sociétés »

1/ LES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES ET PEDAGOGIQUES DE LA SPECIALITE « TEMPS ET ESPACES DES SOCIÉTÉS »

La spécialité proposée a pour objectif d'assurer une formation tout à la fois à la recherche et par la recherche, appuyée sur les compétences scientifiques et les possibilités d'encadrement des enseignants d'Histoire et de Géographie de l'Université de Cergy-Pontoise (IUFM et département de Géographie et d'Histoire de l'UFR LSH) lorsque leurs thématiques sont éloignées de celles associées aux mentions déjà existantes. La création d'une spécialité de master essentiellement liée à la formation de professeurs d'Histoire et de Géographie dans les lycées et collèges, du fait des exigences d'une conception généraliste de ces disciplines, est l'occasion de construire, dans la présente spécialité, une offre tout à la fois spécifique, souple et cohérente, liée par des mutualisations systématiques à la spécialité « Formation au professorat des lycées et collèges », et permettant le développement de recherches qui ne soient pas directement liées aux thématiques spécifiques des mentions déjà existantes, thématiques largement liées à des orientations professionnelles.

Après un S1 conçu à la fois comme un complément à la formation disciplinaire reçue en L et comme une première approche concrète et approfondie de la recherche, et en dehors des enseignements de langue et d'informatique conçus comme des outils pour cette recherche (réinvestissables bien entendu dans de tout autres domaines), priorité est donnée à un travail personnel dans la perspective de l'acquisition d'une autonomie allant nettement au-delà de celle acquise en L, les séminaires assurant tout à la fois la coordination et la confrontation avec d'autres étudiants, la mise à disposition ou l'indication d'outils et de méthodes spécifiques adaptés aux démarches engagées, et une ouverture à des thématiques autres, indispensable sur le plan intellectuel mais aussi, à l'expérience, riches de vertus heuristiques. Le choix des recherches spécifiques menées par chaque étudiant doit découler d'une analyse de ses besoins spécifiques, en fonction de ses objectifs à court et moyen terme, et en particulier des débouchés envisagés. À l'exigence de rigueur scientifique dans la production d'une recherche originale s'ajoute obligatoirement celle de la clarté, de l'efficacité et de la correction dans sa mise en forme et sa transmission, donc le perfectionnement des qualités formelles de communication écrite et orale développées lors de la formation antérieure.

La spécialité a aussi pour vocation d'accueillir, au terme du S1 ou du S2, des étudiants de la spécialité « Professorat des lycées et collèges » qui auraient constaté que cette orientation ne leur convenait pas. La structure de la mention et la large mutualisation d'une partie non négligeable du S1 font qu'une telle réorientation ne posera guère de problème au terme du M1 tout en supposant des conseils de rattrapage individualisés. Elle propose aussi en M2 – soit exclusivement en S4 soit

tout au long du M2 – un parcours préparation aux métiers de la fonction publique (nationale et territoriale – hors enseignement).

2- CO-RESPONSABLES DE LA FORMATION

Vial Eric

Professeur des universités

Section CNU : 22^e

Equipe de recherche : CICC

Discipline principale enseignée : Histoire contemporaine

Autres formations dont il assure la responsabilité : néant

Filière ou département de formation : département de Géographie et d'Histoire

Courriel : vialeric@club-internet.fr

Duprat Annie

Professeur des universités

Section CNU : 22^e

Equipe de recherche : CICC/CNRS UPR 3255

Discipline principale enseignée : Histoire moderne

Autres formations dont elle assure la responsabilité : agrégation interne d'histoire-géographie (formation rectorale)

Filière ou département de formation : IUFM

Courriel : annie.duprat@orange.fr

Pernot François

Qualité : Maître de conférences

Section CNU : 22

Equipe de recherche : CICC/UMR IRICE

Discipline principale enseignée : Histoire moderne

Autres formations dont il assure la responsabilité : directeur de l'UFR Lettres et Sciences humaines

Courriel : francois.pernot@u-cergy.fr

Fax : 01 34 25 64 13/64 30

ADRESSE

Université de Cergy-Pontoise,

UFR de Lettres et Sciences humaines/[UFR de Langues](#)

Les Chênes 1 & 2

33 bd du Port

F-95011 Cergy-Pontoise

SECRETARIAT

José SIMIONECK et Yvette DUBOIS

Université de Cergy-Pontoise,

UFR de Lettres et Sciences humaines

Département de Géographie et d'Histoire

Les Chênes 2

33 bd du Port

F-95011 Cergy-Pontoise

Téléphone : (+33) 1 34 25 67 76 – (+33) 1 34 25 64 36

jose.simionek@u-cergy.fr et Yvette.dubois@u-cergy.fr

DATES DU DEPOT DES CANDIDATURES

Les candidatures peuvent être déposées même si le/la candidat/e n'a pas encore été reçu/e à la licence ou au M1 à la date du dépôt du dossier. Toute admission dans le M1 ou dans le M2 sera prononcée sous condition de fournir la preuve de la réussite avant le début des enseignements. Dossiers de candidature à envoyer à partir du début du mois d'avril et jusqu'au 15 septembre.

3- FLUX ATTENDUS

Pour rester prudent, et sur la base de demandes actuelles, on peut attendre pour une première année une trentaine d'étudiants, avec un développement ultérieur. Le recrutement se fera sur dossier avec entretien ou correspondance avec le directeur potentiel de recherche.

	2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009		2009-2010	
	M1	M2	M1	M2	M1	M2	M1	M2	M1	M2
Étudiants ayant effectué un M1 et M2 recherche en histoire à l'UCP	24	11	23	15	22	20	24	12	30	12
TOTAL										

Pour 2009-2010 : état au 25 janvier 2010

4- ORGANISATION DES ÉTUDES

PREMIERE ANNEE (M1)

CONDITIONS D'ADMISSION :

Etre titulaire du diplôme de Licence ou d'un diplôme français ou étranger équivalent. Pour candidater : présentation d'un dossier de candidature et d'un relevé d'acquis permettant d'évaluer leurs capacités en langues étrangères.

La spécialité a été organisée sur la base de la plus large mutualisation, en dehors même de la formation en langues, correspondant à l'offre actuelle de la spécialité « Histoire et civilisations », il en va de même pour la formation en informatique.

Le S1 a pour objectif de compléter le socle disciplinaire fourni en L, et la réflexion sur la discipline, tout en offrant une double sensibilisation à la recherche, d'abord par un travail personnel encadré, correspondant à la préparation du mémoire rédigé en S2 mais faisant l'objet d'un rapport d'étape dès le S1, ensuite à travers un séminaire de recherche. Un large tronc commun est prévu avec la spécialité « Formation au professorat des lycées et collèges » pour ce qui est de la discipline, histoire ou géographie, choisie par chaque étudiant.

Les séminaires et séminaires complémentaires de S2 et S3 en Histoire bénéficieront des accords antérieurs permettant aux étudiants de cette même spécialité de suivre les séminaires de l'Université Paris 1 ou ceux des membres de l'équipe (par exemple celui « Faire de l'histoire aujourd'hui » qui se tient à l'IHTP). En effet, pour ces trois semestres, l'accent a été mis sur le travail personnel, avec un encadrement spécifique, méthodologique tous les semestres, et deux séminaires de recherche en S2 et S3, le S4 devant pour l'essentiel être consacré à la rédaction d'un mémoire destiné à prouver la capacité de l'étudiant à fournir un travail important et de qualité.

S1

SPECIALITE « TEMPS ET ESPACES DES SOCIETES »

Initiation à la recherche (à partir de sources de première main et/ou du terrain) pour former à la construction d'une problématique, à l'administration de la preuve. C'est à partir de cette pratique de recherche qu'est prioritairement menée la réflexion épistémologique. Ce travail donne lieu à la définition d'un sujet de mémoire qui finalisé en S2.

Le séminaire de recherche thématique du directeur de recherche permet à l'étudiant d'exposer sa recherche pendant son élaboration et de confronter les questions qu'il se pose avec celles des autres étudiants.

Les cours d'épistémologie ou d'histoire de la discipline sont mutualisés avec ceux du S1 « Formation au professorat des Lycées et Collèges ». De même que le suivi d'un séminaire en langue étrangère (option « classe européenne » et enseignement de l'histoire-géographie DNL).

S2

SPECIALITE « TEMPS ET ESPACES DES SOCIETES »

Continuation du travail de recherche débouchant sur la soutenance d'un mémoire de recherche.

Pour les étudiants optant pour une réorientation vers la spécialité recherche en provenance de la spécialité « Formation des professeurs de collège et de lycée d'histoire-géographie » la session de septembre sera privilégiée pour le rendu du mémoire.

EN FIN DE S2 UNE MAÎTRISE DE SHS DE L'UCP, MENTION « HISTOIRE-GÉOGRAPHIE », PEUT ÊTRE DELIVREE

DEUXIEME ANNEE (M2)

CONDITIONS D'ADMISSION :

L'entrée en S3 n'est pas de droit. L'admission en M2 est ouverte à tout(e) étudiant(e) titulaire d'un diplôme français ou étranger équivalent à la maîtrise ou ayant validé une 1^{re} année de Master (M1). L'admission donne lieu à une procédure d'admission sur dossier et sur entretien, au cours duquel sont évalués les compétences et le projet scientifique des candidat(e)s.

La validation du Master 1 donne accès au Master 2. Elle s'effectue sur décision d'un jury auquel participe un représentant de l'inspection pédagogique régionale. Des « passerelles » permettent aux étudiants qui ne confirment pas leur projet professionnel ou qui ne présentent pas les aptitudes requises de rejoindre un autre Master.

S3

SPECIALITE « TEMPS ET ESPACES DES SOCIETES »

Approfondissement de la recherche (à partir de sources de première main et/ou du terrain) pour former à la construction d'une problématique, à l'administration de la preuve. C'est à partir de cette pratique de recherche qu'est prioritairement menée la réflexion épistémologique. Ce travail donne lieu à la définition d'un sujet de mémoire qui finalisé en S4.

Le séminaire de recherche thématique du directeur de recherche permet à l'étudiant d'exposer sa recherche pendant son élaboration et de confronter les questions qu'il se pose avec celles des autres étudiants.

S4

SPECIALITE « TEMPS ET ESPACES DES SOCIETES »

Continuation du travail de recherche débouchant sur la soutenance d'un mémoire de recherche.

Un module assure la préparation à la certification C2i2e.

Certification des acquis en langue étrangère.

La validation du Master 2 s'effectue sur décision d'un jury auquel participe un représentant de l'inspection pédagogique régionale.

Les auteurs des meilleurs mémoires de recherche pourront, s'ils veulent poursuivre en thèse, postuler à une allocation de recherche attribuée par le conseil de l'Ecole doctorale de Droit et Sciences humaines. DANS CE CAS LA SOUTENANCE DU MEMOIRE DOIT ETRE FAITE LORS DE LA 1^{re} SESSION FIN JUIN.

En fin d'études, l'étudiant se verra délivrer un diplôme de master SHS, mention « Histoire-géographie », spécialité « Temps et Espaces des Sociétés ».

S3 ET/OU S4**PARCOURS PREPARATION AUX CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE
NATIONALE ET TERRITORIALE**

Ce parcours est particulièrement destiné aux étudiants de la spécialité recherche qui ne confirment pas leur projet professionnel et à ceux de la spécialité « Formation des professeurs de collège et de lycée d'histoire-géographie » qui souhaitent au terme du M1, en S3 ou S4 se réorienter.

Ce parcours est monté en collaboration avec l'IPAG.

Modalités de contrôle des connaissances (MCC)
MASTER Domaine SHS
Mention : « Histoire et Géographie »
Spécialité : « Temps et Espaces des Sociétés »

Cadre réglementaire : Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master
<http://www.amue.fr/formation-vie-de-letudiant/metier/articles/browse/1/article/652/arrete-relatif-au-diplome-national-de-master/>

SEMESTRE 1 = 30 crédits

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)	Crédits	Volume horaire hebdo	1 ^{re} session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2 ^e session : mode de prise en compte (1)
Formation à/par la recherche Histoire et/ou Géographie : préparation d'un mémoire	8	1 h hebdo. (+ travail personnel)	E/CT (Évaluation d'un rapport d'étape)	O/CT
Approfondissement disciplinaire Histoire ou Géographie	6	4 h hebdo	E/CT (DST)	O/CT
Séminaire de recherche Histoire ou Géographie	6	2 h hebdo	O/CC	O/CT
Epistémologie et histoire de la discipline Histoire Ou Géographie	6	2 h hebdo	O/CT (oral sur une œuvre choisie parmi une liste)	O/CT
Cours en langue étrangère ou cours de langue	4	2 h hebdo	O/CC	O/CT
	30 ECTS	11 h hebdo		

SEMESTRE 2 = 30 crédits

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)	Crédits	Volume horaire hebdo	1 ^{re} session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2 ^e session : mode de prise en compte
Formation à/par la recherche Histoire et/ou Géographie	15	1 h hebdo (+ travail personnel)	E/CT et O/CT : Soutenance (5 crédits) et validation d'un mémoire (10 crédits)	O/CT
Séminaire principal de recherche	4	2 h hebdo	O/CC	O/CT
Séminaire complémentaire de recherche	4	2 h hebdo	O/CC	O/CT
C2i2e	3	20 h (semaine bloquée)	Examen selon les modalités de la certification	Idem
Cours en langue étrangère ou cours de langue	4	2 h hebdo	O/CC	O/CT
	30 ECTS	7 h hebdo (+ 20 h en semaine)		

		bloquée)		
--	--	-----------------	--	--

SEMESTRE 3 = 30 crédits

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)	Crédits	Volume horaire hebdo	1 ^{re} session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2 ^e session : mode de prise en compte
PARCOURS « RECHERCHE »				
Formation à/par la recherche H et/ou G	9	1 h hebdo (+ travail personnel)	E/CT (Évaluation d'un rapport d'étape)	E/CT
Séminaire principal de recherche	8	2 h hebdo	O/CC	O/CT
Séminaire complémentaire de recherche	8	2 h hebdo	O/CC	O/CT
Cours en langue étrangère ou cours de langue	5	2 h hebdo	O/CC	O/CT
	30 ECTS	7 h hebdo		
PARCOURS « PREPARATION AUX CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE NATIONALE ET TERRITORIALE » (AVEC L'IPAG)				
Module de préparation 1	6	2 h	E/CT	E/CT
Module de préparation 2	6	2 h	E/CT	E/CT
Module de préparation 3	6	2 h	E/CT	E/CT
Module de préparation 4	6	2 h	E/CT	E/CT
Cours de langue	6	2 h	O/CC	O/CT
	30 ECTS	10 h hebdo		

SEMESTRE 4 = 30 crédits

Unités d'enseignements (Descriptif détaillé : EC et matières)	Crédits	Volume horaire hebdo	1 ^{re} session : nature et poids des épreuves (E, O ; CC, CT)	2 ^e session : mode de prise en compte
PARCOURS « RECHERCHE »				
Formation à/par la recherche H et/ou G	25	1 h hebdo (+ travail personnel)	E/CT et O/CT : Soutenance (10 crédits) et validation d'un mémoire (15 crédits)	E et O/CT
Cours en langue étrangère ou cours de langue	5	2 h hebdo	O/CC	O/CT
	30 ECTS	3 h hebdo		
PARCOURS « PREPARATION AUX CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE NATIONALE ET TERRITORIALE » (AVEC L'IPAG)				
Module de préparation 1	6	2 h	E/CT	E/CT
Module de préparation 2	6	2 h	E/CT	E/CT
Module de préparation 3	6	2 h	E/CT	E/CT
Module de préparation 4	6	2 h	E/CT	E/CT
Cours de langue	6	2 h	O/CC	O/CT
	30 ECTS	10 h hebdo		

Master : 356 h (volume horaire limité par le poids des travaux personnels hors horaire)

Mode de prise en compte des études

1^{re} et 2^e session : mode de prise en compte

- Compensation au sein des blocs d'UE et entre les blocs par semestre : **OUI**
- Compensation entre semestre : **NON**
- Est-il prévu une 2^e session : **OUI dans les UE dont la moyenne est inférieure à 10/20.**
- L'étudiant est libre de se présenter à la 2^{de} session quelle que soit la note obtenue à la 1^{re} session : **NON.**

L'étudiant se présente en 2^{de} session uniquement s'il n'a pas validé son semestre (moyenne inférieure à 10/20). Dans ce cas, il doit repasser les EC défaillantes (moyenne inférieure à 10/20) qui se trouvent dans les UE (sections) qui n'ont pas été validées (moyenne inférieure à 10/20). Il ne repasse pas les EC défaillantes dans les UE qui ont été validées par compensation entre plusieurs notes.

- Si l'étudiant ne se présente pas à la 2^{de} session, la note de 1^{re} session est reconduite en 2^{de} session : **OUI**
- Si l'étudiant se présente en 2^{de} session, la note de 2^{de} session annule et remplace la note de 1^{re} session : **OUI**
- La meilleure des 2 notes entre 1^{re} et 2^{de} session est retenue : **NON**

Absence des étudiants aux examens :

- Défaillant en 1^{re} session : **OUI**
- Défaillant en 2^e session : **NON**
- Note = 0 en 1^{re} session : **NON**
- Note = 0 en 2^e session : **OUI**

Règles particulières :

Existe-t-il des notes « seuil » ? **NON**

Passage en M2

- Existe-t-il un passage conditionnel en M2 : **OUI**
- Quelles en sont les conditions ? **Jury d'admission et avoir obtenu le M1**
- Existe-t-il des critères de sélection pour le passage du M1 au M2 : **OUI**

Quels sont-ils ? Critères indicatifs : un projet de recherche élaboré, présenté dans une lettre d'intention ou un projet de stage ayant une finalité recherche et emploi dans une lettre de motivation, 14/20 au petit mémoire du séminaire principal en M1-S2, un niveau de M1 pas inférieur à 12/20. Le jury peut moduler l'application de ces critères.

- Autres dispositions : néant

Mode d'obtention du diplôme intermédiaire de Maîtrise et de l'attestation de réussite de l'année de M1 :

Obtention de l'attestation de réussite du M1 et de la maîtrise (sur demande).

- Chacun des 2 semestres composant ce diplôme doit avoir été validé : **OUI**
- Il y a compensation entre semestres : **NON**

Obtention du diplôme de Master :

- Chacun des 4 semestres composant ce diplôme doit avoir été validé : **OUI**
 - Il y a compensation entre semestres : **NON**
 - La mention attribuée résulte de la moyenne des 4 semestres : **NON**
 - La mention attribuée résulte de la moyenne des 2 derniers semestres : **OUI (10-12 = P ; 12-14 = AB ; 14-16 = B ; 16 et plus = TB)**
- Classement au mérite : **OUI**

Absences en M1 et M2 :

Les absences au cours doivent être justifiées auprès du secrétariat et du directeur du Master de façon générale, avec une demande d'autorisation si elles sont prévues à l'avance. Les étudiants voudront bien avertir l'enseignant concerné et expliquer leur absence. Le contenu du séminaire non suivi devra être rattrapé.

Mobilité internationale

Séjours universitaires effectués à l'étranger (durées, effectifs, lieux) :

Possibilité de semestre à l'étranger dans le cadre des accords (Erasmus, etc.) passés par l'Université de Cergy-Pontoise

Validation de semestre(s) à l'étranger : par report des notes obtenues

5- ÉQUIPE PEDAGOGIQUE DE LA SPECIALITE

Les membres de l'équipe pédagogique de la spécialité sont des PR, MCF HDR et MCF, PRAS, PRAG de l'UFR LSH et de l'IUFM de l'UCP.

Membres de l'équipe pédagogique de la mention				
Nom, prénom	Qualité	Établissement rattachement/ entreprise	Spécialité et équipe de rattachement	Section CNU
AUBOURG Valérie	PRAG	UCP	Histoire de l'Europe - Information sur le Web/CICC	
AUCLAIR ELIZABETH	MCF	UCP	Géographie/MRTE	23-24
BARRET Christian	PRAG	UCP-IUFM	Histoire	
BASILE Maria	MCF	UCP	Géographie/MRTE	24
BERLAND Florence	PRAG	UCP	Histoire ancienne et médiévale	
BERNIER Hélène	MCF	UCP	Histoire ancienne/CICC	21
BOURHIS-MARIOTTI Claire	PRAG	UCP	Anglais	
CARLES-HUGUET Claire	PRAG	Université de Cergy-Pontoise (UFR LSH)	Professionnel « anglais » (enseignement du second degré)	
CHEVALIER Jean-Pierre	PR	UCP-IUFM	Géographie/EHGO UMR Géographie-Cités, CNRS	23
DESPONDS Didier	MCF	UCP	Géographie/MRTE	23
DUPRAT Annie	PR	UCP/IUFM	Histoire moderne/CICC/CNRS UPR 3255	22
GARCIA Patrick	MCF	UCP	Histoire contemporaine/CICC	22
GATINEAU Laurent	MCF	UCP	Géographie/MRTE	23
GÉRARDOT Maie	PRAG	UCP	Géographie	
HERTZOG Anne	MCF	UCP-IUFM	Géographie/MRTE	23
HOARAU Karl	MCF	UCP	Géographie/MRTE	23
LEHMAN-FRISCH Sonia	MCF	UCP-IUFM	Géographie/MRTE	23

LOURS Mathieu	Agrégé d'histoire	Rectorat de l'académie de Versailles	Professionnel « italien » (enseignement du second degré)	
MELLET Paul-Alexis	MCF	UCP	Histoire moderne/CICC	22
MORMICHE Pascale	PRAG	UCP-IUFM	Histoire	
PERNOT François	MCF	UCP	Histoire moderne/CICC et UMR IRICE	22
PERRON Régine	MCF	UCP	Histoire contemporaine/CICC	22
PICARD Dominique	PRCE	UCP	Géographie	
RAFLIK Jenny	MCF	UCP	Histoire contemporaine/CICC	22
SIERRA Alexis	MCF	UCP-IUFM	Géographie/UR-IRD 029 Environnement urbain	
SOUIAH Sid-Ahmed	PR	UCP	Géographie/MRTE	23
SOUSSEN Claire	MCF	UCP	Histoire médiévale/CICC	21
TOUREILLE Valérie	MCF	UCP	Histoire médiévale/CICC et UMR LAMOP	21
VERMEERSCH Didier	MCF	UCP	Histoire ancienne et archéologie ancienne/CICC	21
VIAL Eric	PR	UCP	Histoire contemporaine/CICC	22
VIGIÉ Marc	IA-IPR	Rectorat de l'académie de Versailles		
ZEMBRI Pierre	PR	UCP	Géographie/MRTE	23
ZEMBRI-MARY Geneviève	MCF	UCP	Géographie/MRTE	23
XXX	PRAS	UCP	Histoire de l'Europe/CICC	

6- LES DEBOUCHES « RECHERCHE » ET PROFESSIONNELS

Les débouchés « recherche » et professionnels sont nombreux et variés :

a/ La recherche : l'inscription en thèse de doctorat (3-4 ans), une fois soutenue, ouvre la porte de l'enseignement supérieur sur concours, des instituts de recherche et des centres de veille géostratégiques.

b/ La capacité acquise de recherche, d'autonomie, de rédaction logique, d'argumentation, la capacité de vérifier les sources, l'habitude de naviguer dans l'information, d'en extraire l'essentiel, qualifient ces jeunes chercheurs pour des **emplois en entreprises** ou dans des **administrations** et des **entreprises privées**, car la spécialisation technique peut être acquise dans le poste. Des titulaires de ce master (sous la forme des spécialités précédemment habilitées) ont trouvé du travail dans des entreprises (banques, assurances, gestion, édition, presse), dans des administrations, dans des ONG, dans des organisations internationales. Un programme d'adaptation aux entreprises des diplômés de master de recherche en sciences humaines, **le programme Phénix**, doit inciter les étudiants à faire un master de recherche en histoire s'ils hésitent encore sur leur insertion professionnelle. Pour plus de détails, voir <http://www.operationphenix.fr>.

c/ Les concours de la fonction publique nationale, territoriale et européenne.

Offres d'emploi identifiées

Chercheur en sciences humaines et sociales, cadre administratif du secteur public national ou territorial en particulier dans le domaine culturel, cadre d'entreprise (en particulier dans le cadre du « programme Phénix » et de ses développements futurs), édition et journalisme, communication institutionnelle et d'entreprise, veille informative, etc.

Insertion professionnelle des étudiants (préciser aussi pour les spécialités à finalité recherche, les possibilités d'accueil en doctorat)

Doctorat en Histoire ou en Géographie, à l'UCP en fonction des spécialités des enseignants habilités à diriger des recherches dans le département de Géographie et d'Histoire et à l'IUFM, et bien entendu dans d'autres universités à commencer par Paris 1, en fonction des sujets choisis.

Bien au-delà des métiers de la recherche à proprement parler, l'expérience du département de Géographie et d'Histoire de l'Université de Cergy Pontoise, montre l'intérêt d'une formation tout à la fois disciplinaire et individualisée, laissant une très large place à l'autonomie d'étudiants soutenus par un solide encadrement scientifique, dans la perspective de l'accès soit à d'autres formations directement professionnalisantes, soit au marché du travail. La variété des exemples concrets rencontrés par les enseignants interdit toute énumération qui aurait prétention à l'exhaustivité, mais on peut invoquer les cas d'anciens étudiants reçus dans des écoles de journalisme ou des formations fort sélectives proposées par des Instituts d'Études Politiques, d'autres entamant des carrières dans les domaines de l'édition ou de la communication alors qu'ils n'avaient pas voulu s'engager de façon précoce dans une formation plus spécifique, sans doute plus adaptée mais plus contraignante et tubulaire. L'expérience montre que les qualités et les compétences développées tout à la fois dans la recherche et dans sa mise en forme profitent très efficacement aux étudiants, même si la formation n'est pas à proprement parler professionnelle. Cela peut bien évidemment s'appliquer à des étudiants choisissant de ne pas mener le Master à son terme mais, avant de bifurquer, de s'appuyer sur la formation offerte en première année, débouchant sur un diplôme de maîtrise.

Inscriptions en thèse (UCP ou hors UCP) après un master recherche en histoire et en géographie à l'UCP dans les 5 dernières années

Nombre d'inscrits :

7 en Histoire de l'intégration européenne (dir. G. Bossuat UCP)

4 en Histoire contemporaine (dir. E. Vial UCP ou Grenoble)

5 en histoire moderne (dir N. Lemaitre, Paris 1 ; Joël Cornette, Paris VIII ; D. Nordman, EHESS)

3 en histoire médiévale (dir C. Gauvard, Paris 1 ; L. Feller, Paris 1 ; B. Schnerb, Lille III)

5 en archéologie ancienne (dir F. Dumasy, Paris 1)

???????? en géographie (dir. G. Hubert ; Jean-Pierre Chevallier ; Sid-Ahmed Souiah)

7- ADOSSEMENT RECHERCHE

CICC EA 2529 (UCP), Centre de Recherche Civilisations et Identités Culturelles Comparées des Sociétés Européennes et Occidentales

L'adossement à la recherche se fait donc à Cergy-Pontoise auprès du Centre de Recherche, *Civilisations et Identités Culturelles Comparées des Sociétés Européennes et Occidentales* (CICC-EA 2529) qui rassemble les enseignants-chercheurs de langues (littérature, culture, histoire des idées et civilisation contemporaine) des trois domaines anglophone, hispanophone et germanique, ainsi que les historiens (histoire européenne principalement) sur des thématiques pluridisciplinaires

et transversales.

EA 4113, Mobilités, réseaux, territoires, environnement (MRTE)

EHGO UMR Géographie-cités, CNRS

CNRS-LCP UPR 3255

IHTP- CNRS UPR 301

UMR 8504 (Paris 1 et Paris 7)

UMR LOUEST équipe Mosaique

UR-IRD 029 Environnement urbain

AVIS DES INSTANCES

Date et avis du C.E.V.U : 12 février 2010

Avis favorable

Date et avis du C.S. :

Date et décision du C.A : 16 février 2010

Avis favorable